Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

inspection académique
Loir-et-Cher

académie
d'Orléans-Tours

éducation
nationale

Document destiné aux parents d'élèves
à afficher et à distribuer dès que possible

Blois, le 4 juin 2008

NOTE d'INFORMATION aux PARENTS d'ELEVES

Organisation du temps scolaire et de l'aide personnalisée aux élèves - Rentrée 2008

Semaine scolaire :

A compter de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2008, conformément au décret ministériel du 15 mai 2008, les élèves des écoles maternelles, élémentaires et primaires du département bénéficieront d'un enseignement de 24 heures hebdomadaires.
Ces 24 heures sont réparties sur 4 journées de 6 heures ou 9 demi-journées.
Il n'y aura donc plus classe le samedi matin.
Un seul calendrier scolaire annuel sera mis en place sur le département

Aide personnalisée :

A compter de la prochaine rentrée scolaire, des élèves peuvent bénéficier, sur proposition de l'équipe enseignante, d'une aide personnalisée en petits groupes à certaines périodes de l'année scolaire.
Cette aide peut permettre de résoudre des difficultés rencontrées dans les apprentissages scolaires. Sa durée ne peut excéder 2 heures par semaine.
Cette aide est gratuite. Elle est mise en œuvre par des enseignants de l'école.
La circulaire nationale concernant cette aide sera disponible sur le site Internet de l'Inspection Académique de Loir-et-Cher.

Stages de remise à niveau :

Des stages de remise à niveau peuvent être proposés aux vacances de printemps, début juillet et fin août aux élèves de CM1 et CM2.
Ces stages de 15 heures, répartis sur 5 demi-journées, visent à renforcer des compétences et à remettre à niveau ces élèves en français et mathématiques.
Ces stages sont encadrés par des enseignants de l'Education nationale.
Les élèves sont pris en charge par petits groupes (six élèves au maximum).
La direction de l'école pourra vous informer sur la mise en place de ces stages.
Une information plus complète sera disponible sur le site internet de l'Inspection Académique de Loir-et-Cher.

Gérard ARRAMBOURG,
Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale de Loir-et-Cher

DE/NOTE INFORMATION PARENTS